



La retrempe référentielle

Ghislain Bourque

Université du Québec à Chicoutimi

Ce à quoi un signe renvoie

En toute simplicité, et pour ne rien compliquer en l'affaire, il conviendra ici, de considérer le « référent » comme « ce à quoi un signe renvoie ». Tenant compte, toutefois, que ce signe hérite d'une nature linguistique, c'est-à-dire propre à un système codifié, mais tout autant prend des allures textuelles en ce sens qu'il s'inscrit dans un parcours, il ne sera pas inutile, plutôt que de s'attarder à l'état de signe, de bien particulariser, en l'idée comme en la matière, la fonction de « renvoi ».

En l'idée, l'activité qui se rattache à la fonction de « renvoi » est mercantile. Elle ressortit à un commerce dont la visée fondatrice se trouve être l'échange. Remarquable dans le détail comme dans la généralité cet exercice fut, en son temps, débusqué avec intelligence par Jean-Joseph Goux (1973), sur la base d'un commerce mesuré sur des plans idéologique et social.

En la matière, les conditions qui prévalent à la fonction de « renvoi » établissent un parti pris opératoire. Elles se raccrochent à un commerce dont la pratique courante s'emploie à faire valoir. Sous les bons offices de Jean Ricardou (1982, 1994), le précis engrenage des dispositifs réglant ce renvoi fut par deux fois décortiqué, sous un angle matérialiste, au gré d'une démarche en tout point réfléchie.

Le renvoi, en circonstance textuelle, se présente comme une opération de lecture. Son exercice qui, d'une trace, invite le lecteur à se reporter à tel ou tel référent, n'a d'autre choix que d'être mercantile. Puisqu'il est de part en part supporté par un mécanisme d'échange ; un méca-

nisme qui, à compter de mot, phrase, paragraphe, opère une substitution, établit une équivalence... À cela rien d'anormal, étant donné que l'objectif même du « renvoi » en cause est de faire apparaître, en remplacement de la trace, un référent, porteur de sens, et réglé en vue d'accorder à la trace échangée une valeur. Une valeur qui se trouve orientée selon une perspective textuelle, et contrôlée le plus souvent de manière sémantique.

Au plus simple on peut faire porter le poids de cette valeur dans une mesure assurant une manière de substitution. Pour un mot – par exemple prenons « GRUE » – diverses manières de « renvoi » feront apparaître, via le référent, de la valeur.

* Par voie de définition, d'abord, le mot « GRUE » se verra par trois fois référencé :

- 1) échassier migrateur qui vole par bandes ;
- 2) femme de moeurs légères et vénales ;
- 3) machine de levage et de manutention.

* Par voie de synonymie, ensuite, où de même la référence s'affiche, mais en raccourci :

- 1) trompette ou agami ;
- 2) prostituée ;
- 3) chèvre ou derrick.

* Par voie de dessin, tout autant, où la référence vient à se présenter sous forme d'image...

* mais aussi par voie d'émission sonore – un caquètement ou un glapissement pour l'échassier ; ou par voie de démarche – un déhanchement suggestif pour la prostituée, etc.

Bref, selon une transparence défendue par l'analogie, l'exercice de renvoi accorde au mot référencé une valeur contrôlée de manière sémantique. Valeur qui lui accorde un sens mesuré selon la perspective

d'évocation propre au terme. Perspective ici clôturée à la vertu d'isolement du mot « GRUE ». Mais qui peut, selon le contexte, s'accorder à une extension textuelle. Quand, par exemple, un énoncé vient à se faire entendre :

« De vieilles grues quêtent sur les quais ».

Dès lors, rien moins qu'une conversion paraphrastique détermine les modalités de l'échange. Faisant prendre ainsi, selon le contexte, à l'énoncé telle ou telle valeur :

- * Des oiseaux fatigués quémangent à proximité des restes de pêche;
- * Des prostituées un peu mûres sollicitent des marins de passage;
- * Des machines grinçantes veillent au déchargement des navires.

Une valeur obtenue, ici encore, par substitution, et sanctionnée à nouveau de manière sémantique.

La valeur, le sens !

Tout composant textuel, du moment qu'il se présente, s'expose aux contrecoups d'une valeur référentielle. Il s'y expose, statutairement, en vertu d'un a priori linguistique – que l'usage d'un dictionnaire analogique détermine par instructions représentatives mais de même, sans réserve, s'y engage par dérogation, eu égard au déploiement de conditions textuelles – que la mise en place d'opérations paramétriques rend opératoire, nous dirons, par constructions présentatives.

Les ajustements de ces régimes différenciés de valeur demeurent, toutefois, éminemment variables. En effet, là où l'un commande une valeur qui tombe sous le sens, l'autre revendique une production un rien transgressive. Et ce départage, il faut le croire, n'a en lui-même rien d'étanche. Puisque chacune compose avec l'idée de l'autre, factuelle, virtuelle ou inférentielle, selon une cohabitation négociée terme à terme.

Mais pour ne pas que le propos s'effiloche et finisse par se perdre dans un dédale idéologique, il convient de resserrer les liens engagés dans la définition de deux concepts : l'un, la valeur, l'autre, le sens.

1. La valeur : un effort de vocabulaire, ici, conduit à spécifier le concept de « valeur » en tant que « mesure permettant de fixer le cours du sens ». C'est-à-dire, pour faire plus pratique, une mesure d'appréciation qui discrimine le nombre et la nature des opérations autorisant l'apparition du sens et, consécutivement, les conditions de sa fluctuation.

En conséquence, et pour se limiter à la dimension textuelle, nous devons insister sur le caractère relatif de la valeur – tributaire d'une émergence toujours contextuelle – obtenue en raison du travail nécessaire à la production ainsi qu'à la promotion du sens.

2. Le sens : objet d'appréciation mesurée, le « sens » se définira au titre « d'orientation d'un composant textuel liée aux efforts d'une mise en perspective du travail paramétrique par une distribution opératoire des mécanismes assurant le réglage de ce dit travail ».

Voilà qui, en contexte, permet de détecter du sens. La mise en perspective du travail paramétrique, en effet, dicte sous quel angle un composant textuel présente son meilleur jour, qu'il soit phonique, sémantique, syntaxique, thématique, graphique, narratologique, etc... Ce que, paramètre à paramètre, selon l'aménagement d'un ou de plusieurs dispositifs de réglage (lieu d'apparition, place occupée, ordre de distribution et fréquence de manifestation), une distribution opératoire rendra lisible, ou scriptible, en vertu de l'efficacité textuelle réalisable.

Si la valeur se définit comme la mesure qui permet de fixer le cours du sens, le sens, quant à lui, doit être considéré comme le terme abouti de la valeur. Comme ce qui reste une fois l'échange advenu. Qui reste et qui oriente la compréhension du texte.

L'échange

La valeur, il faut en convenir, ne peut advenir que par voie d'échange. Laquelle, simplement ou de manière complexe, fait apparaître le référent. Simplement, d'abord, si l'échange s'effectue sur la base d'une conversion sémantique et résulte en une équivalence représentative di-

recte. De manière complexe, ensuite, quand l'échange passe outre la conversion sémantique et qu'à ce titre, elle provoque un débordement – une transgression – représentative qui, à la fois, déséquilibre et prônent une valeur nouvelle. Avec l'exemple précédemment signalé

« De vieilles grues quêtent sur les quais »

on a vu qu'une conversion sémantique pouvait, selon le contexte, donner sur l'une ou l'autre équivalence représentative : des oiseaux mendiants, des femmes solliciteuses ou des machines grinçantes...

Au prix de menues déviations métaphoriques, l'échange aura permis à l'un ou l'autre référent de se faire voir, d'orienter le sens. Ce fut, et cela reste, grâce à quelques finesses sémantiques, une manière simple de faire advenir la valeur. Il en serait tout autrement si l'échange devait se réaliser à compter d'un énoncé un rien différent

« De vieilles grues sur les quais quêtent »

puisqu'en ce cas une contestation de l'équivalence sémantique viendrait, derechef, surgir en la matière. Au prix d'une insistance à la fois syntaxique et phonique en effet, une indexation référentielle s'effectuerait, venant fixer autrement le cours du sens..

* L'entorse serait, d'abord, syntaxique, par inversion lexicale « quêtent sur les quais » = « sur les quais quêtent »

* puis, phonique, par le fait qu'elle produirait une valeur nouvelle par-delà les sens de « quais » et de « quêtent » (mais sans les perdre de vue) au prix d'une association « quais quêtent » = quéquettes.

Selon, en la circonstance, un travail accompli sur les paramètres phonique et syntaxique, et réglé par un mode d'occupation qui investit des places voisines (« quais » et « quêtent », en se rapprochant l'un de l'autre, invitent à une fusion), un référent nouveau apparaît (quéquettes) qui offre, par retour de lecture, une perspective mieux spécifiée vis-à-vis de l'énoncé. Ainsi, « De vieilles grues sur les quais quêtent » vient, référence en surcroît, accrocher son sens du côté du travail accompli par les « pros-

tituées », et, de ce fait même, déborder le cadre représentatif strictement voué à la valorisation du paramètre sémantique.

L'échange, on le remarque, ne peut, pour se réaliser pleinement, se satisfaire du renvoi vers un référent déjà sémantisé. Le travail lié aux termes « quais » et « quêtent » avertit du détour phonique et syntaxique à prendre pour accéder au référent que porte l'énoncé : quéquettes ! Un référent non avoué explicitement, mais construit au moyen d'un dispositif de réglage textuellement opératoire. Ainsi, la valeur investie selon le travail de certains paramètres, tel que réglé en vertu de la place occupée par les termes, fixe d'une manière oblique le cours du sens. Faisant surgir, par-delà la raison sémantique de chacun des termes, une sorte de « placement » textuel ; ou, si l'on préfère, un investissement réglé selon une occupation de place.

L'affaire toutefois peut aller se complexifiant dès l'instant où l'attention à l'endroit du travail paramétrique d'un énoncé s'accroît. Au moment où le réglage textuel ouvre la porte à des spéculations diverses. En cette circonstance, les modalités de réalisation de l'échange sémantique. N'y trouvant pour se révéler rien de tout à fait stable, à vrai dire ! Un nouvel énoncé, attribuable à Francis Blanche,

« C'est en sciant que Léonard devint scie. »

est à même de nous faire voir les difficultés d'apparition d'un référent sémantiquement recevable.

1. Échange par conversion

Un premier essai qui prône la conversion sémantique arrive avec difficulté à boucler un échange. Non pas, en ce cas, que le référent, terme à terme, résiste ; mais qu'un blocage quant au sens dégagé se présente pour la cohérence d'ensemble. Il serait en effet recevable, selon une perspective représentative, qu'« en sciant » Léonard devienne ébéniste, par exemple... Mais un peu moins qu'il devienne l'outil propre à son activité (i.e. une « scie »).

En renvoyant à une nature d'objet (scie) une personne (Léonard), l'échange accuse une perte de valeur au niveau du mécanisme qui assume la représentation sémantique. Faisant qu'ainsi le cours du sens se bloque par incohérence statutaire.

Ce qui laisse à l'échange, pour toute alternative de déblocage, la nécessité d'un renvoi du côté d'une valorisation sémantique marginale, c'est-à-dire métaphorique, et qui autorise la promotion d'un référent déplacé en guise de substitut : [c'est en sciant que Léonard fut métamorphosé en scie !] Mais d'un substitut impuissant à générer une motivation contextuelle...

2. Échange par construction

Un second essai qui échappe à la conversion sémantique, porte à penser que, par-delà l'incohérence de base (« Léonard » ne peut devenir une « scie »), l'échange va advenir. En la circonstance, le déblocage se trouve à se présenter par voie de détection phonique. Ou, pour être plus précis, dès lors que sera repéré le travail accompli sur le paramètre phonique

« ...Léonard devint scie. »

rendant ainsi lisible la référence à celui qui, artiste et homme de science, savait travailler le bois, à savoir : Léonard de Vinci ! Écho sonore, en effet, qui fait apparaître la référence, par initiation, sous les auspices d'un calembour, mais non moins par une relance lexicale, récurrente en l'affaire, allant de « sciant » à « scie »... arrive à faire apparaître la référence en raison du fait que celle-ci par deux fois se motive :

* une première fois lorsque réglée sur un voisinage équivoque, elle réalise un placement de trois termes : lesquels, se montrant inefficaces sur le paramètre sémantique, se plaisent à convoquer du sens par initiation sonore :

Léonard devint scie

Léonard de Vinci

* une seconde fois quand, réglé sur une formulation d'emprunt (un proverbe), elle requiert en son lieu une affectation détournée. Sur le modèle, en effet de

« c'est en forgeant qu'on devient forgeron »

l'énoncé se fait un nid syntaxique au prix d'une sévère entorse logique...

« c'est en sciant que Léonard devint scie ».

Et c'est en exploitant cette entorse que le sens va accroître sa valeur quand, faisant fi de la cohérence, il arrive par cohésion à faire apparaître le référent. Ce qui conduit à penser que parfois, pour se réaliser, l'échange doit rendre possible la construction du référent.

Pour qu'un texte, ou un fragment, prenne de la valeur, il aura fallu y détecter, par où le sens vient à se présenter. C'est-à-dire sous quel aspect son travail se montre le plus efficacement réglé.

Cet effort de détection, on l'aura compris, se trouve tout entier imbriqué dans la procédure échangiste. Laquelle, forte d'une conviction à la pièce, ici, fait apparaître par stricte conversion le sens, là, le fait transparaître selon divers mécanismes de construction.

À proportion des mesures déployées pour que l'échange se réalise, la lecture devient le site d'investissements variables et pas toujours aisément contrôlables. L'opération qui consiste à fixer le cours du sens, à déterminer la valeur (dans un cas, requise, dans un autre, conquise), court toujours le risque de dérapages polarisés. Tout investissement lectoral en effet, exhibe quelque propension à trop expressément orienter sa quête référentielle.

Selon une envergure parfois molle, parfois rigide, la lecture se trouve d'office confrontée à deux excès :

1. Un premier qui porte jusqu'à l'inflation la valeur d'un texte. Parce que trop généreuse de son propos, la lecture attire dans le polysémantisme un référent par trop personnalisé. Avec pour résultat peu commode que se trouve projeté tous azimuts le sens, sans pour autant qu'ait été accordé au texte une valeur explicite. Chaque lecteur y trouvant son

compte, l'échange se départit de son ancrage matériel, pour ne conserver du texte qu'un référent exempt de tout réglage. Domine, ici, l'idée quelque peu fantasmée de la valeur d'un texte.

2. Un second qui engage jusqu'à la récession la valeur d'un texte. Parce que trop économe de son propos, la lecture opère un repli interprétatif qui rabat sur un même référent tout texte. En la circonstance, l'échange par voie de lecture confine à sans cesse renvoyer le texte vers un référent arrêté ; c'est-à-dire, dès lors, adopté à titre de mesure étalon. Un référent, donc, réglé à l'excès, susceptible de ne retenir que le sens déjà programmé. Et qui se trouve assujéti à une grille (en exemple de cette programmation lectorale serait le carré sémiotique) faite en quelque sorte pour contrôler de manière unilectorale la production de sens.

Ce à quoi un signe ramène

Détachée par la distance qui gère l'opération, une susceptibilité sans heurt guide la lecture dans son exercice échangiste. Foin des mesures menant, ici, vers l'inflation, là, jusqu'à la récession, l'aventure de détection du référent peut, sans déraiper, mener plus loin l'échange par construction. En cela qu'elle ne va pas bloquer la représentation – laquelle se trouve légitimée par l'exercice de conversion sémantique – mais plutôt la favoriser afin de mieux s'en servir, histoire d'indexer sur des paramètres autres le travail qui règle la construction d'un nouveau référent.

À la rencontre d'un texte bref, produit à dessein, il ne sera pas inutile de suivre les diverses nouvelles modalités de l'échange :

À la manque...

Les chemins tortueux parcourus avec elle

Invitent à descendre fourbu jusque là.

Néanmoins aligné, certain manque à l'appel

En retour de sentier saura me ménager.

Quand bien même énigmatique, le propos diffusé par ces quatre alexandrins peut, de sa trace, être converti. Initiée sur le plan sémantique, la lecture obtiendra par conversion un référent plus ou moins catégorique, tel que traduisant, d'abord l'idée un peu vague d'une descente escortée sur un chemin étroit qui fatigue. Ensuite, plus ou moins métaphorisé, la perspective d'un égarement qui, au retour, permettra de récupérer.

Cela restant un peu flou, on doit en convenir. Mais qui, tout de même offre une base représentative indéniable, et que la lecture ne peut tout à fait contourner, du moins pour son premier passage. Ici non seulement l'échange ne se trouve pas compromis (ou bloqué) sur le plan de la représentation, mais en y regardant à deux fois, il y a fort à parier qu'il autorise sa relance à même cette représentation.

Consécutif en autant que la représentation joue le jeu, un second passage peut, au gré d'une insistance lectorale, susciter l'examen de termes qui, d'abord, s'appellent, ensuite, s'épellent.

* Qui s'appellent selon une convergence référentielle propre à injecter une valeur de curiosité. Les termes « chemins », « parcourus », « descendre », « aligné » et « sentier », tout en gardant leur valeur propre d'évocation, indexent une orientation lectorale susceptible d'un nouvel échange. Une orientation menant du haut vers le bas (descente), dont l'alignement génère un parcours.

* Qui s'épellent en raison d'un prélèvement aligné de lettres, occupant une même place, sur chacune des lignes, et ordonnées à dessein.

Dès lors, un échange, initié sur le plan grammaticale, se pointe. Une épellation, en effet, lettre à lettre, L-I-N-E, fait apparaître l'adresse référentielle, et marque d'une valeur nouvelle le quatrain.

C'est un échange, toutefois, qui n'en reste pas là. Le référent débusqué va subrepticement éclairer le titre, en sorte qu'il se rende lisible, bien sûr en tant que « déféctuosité », mais non moins comme indice de désignation :

À la manque ⇒ À l'amante

Offrant ainsi à LINE la chance de se faire mieux voir, matériellement s'entend.

Cette répercussion à la lettre, si elle se montre praticable par voie d'échange grammaticale, n'est pas sans favoriser un côté plutôt que l'autre du quatrain. Puisque l'échange produisant acrostiche (LINE), ou l'a vu, n'a été rendu possible que par un alignement de lettres localisées sur la partie gauche du poème. Partie plus disponible à des échanges singuliers, parce que peu contrainte par les exigences versificatoires portées plus avant dans le texte.

D'un intérêt moindre a priori mais qui persiste, l'esprit d'une expression comme « À la manque... » ne devrait pas, sur sa seule transition phonique, sacrifier sa lettre. En ce sens que si elle s'est laissée lire pour exalter le côté fort (à l'amante), cela n'aura pu se faire sans que, symétriquement, soit désigné le côté faible, à savoir : le côté de la rime. Ce que confirme, en quelque sorte, l'expression inscrite sur le troisième vers, « certain manque à l'appel », quand, confirmant la rime croisée en « el », il annonce la déficience qui suit :

vers 2 : ... jusque là

vers 4 : ... ménager.

À ce titre, l'expression « À la manque » renvoie bel et bien à une déficuosité. Non pas celle d'un sens qui « manque à l'appel » mais d'un son, « Là », incapable de s'échanger contre un autre, de même registre. Une erreur de rime, en somme, qui a pour effet de bloquer le référent sonore et, consécutivement, d'opérer un dérèglement versificatoire.

À moins, bien sûr, que ce « manque à l'appel » réponde à une nécessité textuelle d'une autre espèce. Laquelle, pour se faire voir n'aurait d'autre choix que de s'inscrire dans la dissidence... C'est là une hypothèse qu'il vaut la peine d'éprouver.

Un échange n'arrivant jamais seul, la perte de valeur observée dans le défaut de rime (vers 2 et 4) peut faire porter ailleurs que sur l'aspect sonore l'enjeu référentiel. À ce titre, un premier réflexe commande à la lecture une compensation sémantique. À savoir : « ménager » signifierait « ne pas trop faire souffrir » !

Un second réflexe, toutefois, provoqué par « ce manque à l'appel », pourrait faire porter sur l'aspect sonore lui-même la charge de sa faiblesse. Et ainsi gratifier le texte d'un retour d'échange plutôt phonique : « ménager » devenant ce qui mène à G !

Attestant derechef les caprices d'une quête référentielle menant à une lettre, l'échange survenu sur le côté faible du poème pousse la lecture à ne point trop s'en tenir à la détection d'une valeur isolée. Aussi, profitant d'un « retour de sentier », c'est vers le côté fort qu'elle va se tourner, en toute complicité. Par les mérites combinés d'un échange grammatique (LINE) et d'un autre phonique (mène à G), le texte se voit doté d'une valeur nouvelle, LIGNE, sur laquelle, matériellement, il fait porter l'échange.

Qu'un son s'absente parce qu'il a envie d'une lettre, ou qu'un alignement se présente en raison du désir d'un nom, le texte en vient à construire un référent neuf, et finit par désigner, pour ne pas qu'on l'oublie, le lieu à compter duquel l'échange s'accomplit.

Voies d'accès

Alors même qu'en vue d'un sommaire il faille conclure, il paraît opportun de regrouper le tout autour de deux avenues visant de part et d'autre un indice de référence.

Une première avenue aura permis de saisir le référent tel que trempé dans la nécessaire définition suivante : « ce à quoi un signe renvoie ». Où là, un appui solide à l'endroit d'un « indice de représentation » fut pris. En effet, par un mécanisme d'échange au moyen duquel le signe, en cédant sa place, est venu à s'effacer, le référent est apparu, en guise de substitut, prenant sens et valeur au sein de paramètres entièrement voués à l'entreprise de « représentation » (s'entendent ici les paramètres sémantique, thématique, voire logique – dès lorsqu'on tient compte de la cohérence...). Sans résistance matérielle aucune, le signe fut littéralement renvoyé, s'évanouissant dans un exercice de pure conversion.

Une seconde avenue a marqué d'une manière distincte, pour ne pas dire opposée, le référent. Retrempé qu'il fut dans une définition le donnant comme « ce à quoi un signe ramène », il aura dû recourir, au constat d'une déficience de l'appareil représentatif, à un « indice de présentation ». En effet, par un mécanisme d'échange au moyen duquel le signe, en occupant sa place, venait à résister, le référent s'est construit en prenant sens et valeur dans le travail porté sur des paramètres investis dans une perspective de présentation (lesquels paramètres, en l'occurrence,

sont d'ordre phonique, grammaticale, voire syntaxique – dès lors que l'on tient compte de la cohésion). Faisant qu'ainsi, par une résistance matérielle que le signe s'est employé à entretenir, le référent fut ramené à sa place, s'inscrivant dans un exercice de stricte construction.

D'entre ces deux avenues, il n'y a pas à choisir. Sauf qu'à tout prendre, la situation commande une mise en garde. Bien sûr, rien de dogmatique en soi, mais qui prévient toute de même contre un trop grand « empressement à représenter ». Soit une sorte d'empressement qui toujours nuit à l'échange et qui, par là même, distord l'effet de valeur.

De là, forcément, l'apparition d'une dérive interprétative.

Bibliographie

- GOUX, Jean-Joseph (1973), Freud, Marx. Économie et Symbolique, Paris, Seuil.
- RICARDOU, Jean (1982), « Les leçons de l'écrit », dans Problèmes actuels de la lecture, Colloque de Cerisy-la-Salle. Paris : Clancier Guenaud, p. 9-22.
- (1994), « Discernement matérialiste », Cahiers marxistes 194, (juin-juillet 1994), pp. 21-86.